

Centre national de la fonction publique territoriale

Arrêté du 1^{er} avril 2021 fixant le nombre de postes ouverts aux concours (un concours externe et un concours interne) pour le recrutement des ingénieurs en chef territoriaux (session 2021)

NOR : *FPTC2110564A*

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 1^{er} avril 2021, le nombre de postes ouverts aux concours pour le recrutement des ingénieurs en chef territoriaux (session 2021), est de 40, répartis comme suit :

- concours externe : 24 ;
- concours interne : 16.

Les modalités précisées dans l'arrêté portant ouverture de concours pour le recrutement des ingénieurs en chef territoriaux (session 2021), restent inchangées.